

Familles espagnoles et italiennes en Suisse et transition vers la vie adulte

Claudio Bolzman

Haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO)
claudio.bolzman@hesge.ch

Résumé

Dans cet article, nous nous intéressons particulièrement à la transition entre jeunesse et vie adulte dans le domaine familial. Une recherche réalisée en Suisse auprès d'enfants d'Espagnols et d'Italiens issus des classes populaires permet de comprendre les modalités de cette transition pour ces populations. La comparaison avec un groupe contrôle composé d'enfants de Suisses issus d'un milieu social proche permet de saisir les spécificités de la transition pour les enfants d'immigrés sur le plan familial, alors que sur les plans de la formation et de l'emploi il existe de grandes similitudes entre les deux populations. Quatre dimensions principales sont abordées: la durée de la cohabitation entre parents et enfants et les expériences de vie indépendante de ces derniers, différentes questions liées au mariage et à l'arrivée des enfants, la gestion des tâches quotidiennes et de la prise de décision par le couple, les liens intergénérationnels entre parents et enfants après le départ de ces derniers du foyer parental.

Abstract

In this paper, our interest lies more especially in the transition between childhood and adulthood within the family circle. A study carried out in Switzerland, focussed on children of Spanish and Italian working class parentage, allows one to understand the whys and wherefores of the transitions as concerns these communities. By comparing them with a control group made up of children of socially similar Swiss origin, we can identify the specifics of the familial transition of these immigrant children, while noting that as regards training and employment, there are strong resemblances between the two groups. We have focused on four main elements: the length of time parents and children lived together and the experience of the latter as autonomous beings; various issues related to marriage and having their own children; the couple's management of daily tasks and decision-making, the intergenerational links between parents and children after the latter have left the parental home.

Introduction

Selon la littérature sociologique, la transition entre la jeunesse et la vie adulte comprend plusieurs processus qui peuvent avoir lieu de manière plus ou moins synchronisée ou étalée dans le temps : la fin de la formation et l'entrée dans le monde du travail, le départ du foyer parental et la formation de sa propre famille (Eckmann et al., 1994 ; Galland, 1997). On pourrait y ajouter une dimension supplémentaire sur les plans juridique et symbolique : celle du passage du statut de mineur à celui de citoyen, avec les droits et devoirs correspondants (Bolzman, Felder, Rossel, 2004).

Une recherche réalisée en Suisse auprès d'enfants d'Espagnols et d'Italiens issus des classes populaires permet de comprendre les modalités de cette transition pour ces populations. La comparaison avec un groupe contrôle composé d'enfants de Suisses issus d'un milieu social proche permet de saisir les spécificités de l'entrée dans la vie adulte pour les enfants d'immigrés (Bolzman et al., 2003). Jusqu'à cette étude, les recherches réalisées en Suisse sur le thème de la deuxième génération ont concerné essentiellement les périodes de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse des enfants d'immigrés, analysant les problèmes liés à leur scolarisation, à leur identité dans un contexte de socialisation biculturelle ou encore à leur formation (Piguet, 1999). Rares ont été les études sur les modalités d'entrée et d'installation des membres de la deuxième génération dans la vie adulte.

Dans cet article, nous nous intéresserons particulièrement à la transition entre jeunesse et vie adulte dans le domaine familial. Les résultats de notre recherche montrent en effet que, sur les plans de la formation et de l'insertion professionnelle, il y a très peu de différences entre les jeunes issus de l'immigration et ceux nés Suisses issus des milieux populaires et des classes moyennes inférieures (Bolzman et al., 2003). Contrairement aux prévisions alarmistes et aux résultats d'autres recherches, nous avons pu mettre en évidence que les jeunes issus de l'immigration sont aussi nombreux que leurs homologues helvétiques dans les formations de niveau tertiaire, ainsi que dans les postes d'employés qualifiés ou des cadres intermédiaires. La seule différence significative concerne l'accès aux emplois du secteur public qui sont davantage ouverts aux jeunes nés Suisses qu'aux jeunes issus de l'immigration. En fait, sur le plan professionnel, les différences entre hommes et femmes apparaissent comme plus significatives que les différences « ethniques ». Les divers indicateurs passés en revue mettent ainsi en évidence que, d'une génération à l'autre, un processus d'intégration socio-économique est en marche, favorisé par la longue période de croissance économique et de faible chômage qu'a connue la Suisse, à l'inverse des pays voisins (Bolzman et al., 2003).

Sur le plan qui nous intéresse ici, un des événements clés du passage de la jeunesse à la vie adulte est le fait de quitter le foyer parental, de former son propre couple et éventuellement une famille (Galland, 1985). Les modalités et les rythmes de ce passage varient selon les époques et les milieux socioculturels. Ainsi il y a 40ans, dans ce que Bourdieu (1980) appelait le « modèle ouvrier », ce passage s'opérait plus précocement que dans le « modèle bourgeois » : on commençait tôt à gagner sa vie et on se mariait tôt, les femmes en général à un âge un peu plus jeune que les hommes (Held et Levy, 1975). Aujourd'hui, avec l'allongement de la durée de la formation, les difficultés accrues pour trouver une place sur le marché du travail et le développement d'une idéologie de l'épanouissement individuel (Hutmacher, 1993), la durée de la cohabitation avec les parents se prolonge et l'entrée en mariage est plus tardive (Galland, 1995). Elle est souvent précédée d'une période de vie indépendante, seul ou en couple, ainsi que d'un certain nombre d'expériences amoureuses.

Par ailleurs, la littérature signale le caractère complexe de l'accès à une indépendance résidentielle véritable (Villeneuve-Gokalp, 1997) : allers et venues entre le logement des parents et résidence autonome, départ effectif mais maintien du domicile chez les parents, logement payé par ceux-ci, qui font que plusieurs années peuvent s'écouler entre le début et la fin du processus de départ.

Nous nous proposons donc d'analyser en premier lieu les modèles de passage du foyer d'origine à la constitution d'un couple, voire d'une nouvelle famille, élaborés par les jeunes issus de l'immigration. Les modalités de sortie du foyer familial et de formation de leur propre couple et famille ressemblent-elles à celles de leurs contemporains suisses ou gardent-elles des traces de l'influence de leurs parents?

Une question qui intéresse particulièrement la sociologie de la famille et la sociologie des migrations est celle du « choix » du conjoint et des relations qui s'établissent dans le couple.

La sociologie de la famille a mis en évidence le phénomène de l'homogamie dans le choix du conjoint, à savoir la tendance à se marier avec des personnes issues de milieux sociaux et culturels proches (Kellerhals et al., 1982). Par ailleurs, la sociologie de la migration souligne le fait que l'origine ethnique ou nationale du partenaire est un indicateur d'une tendance plus ou moins grande à l'intégration à la société de résidence (Gordon, 1964). Ainsi que le signale Tribalat (1996) : « [L]es unions mixtes constituent l'indicateur souverain d'appréciation de la progression de l'assimilation au fil des générations ». Il sera donc intéressant de voir si les enfants d'Italiens ou d'Espagnols se marient avec des personnes de la même origine sociale et/ou nationale ou s'ils choisissent leur conjoint dans d'autres milieux sociaux et/ou nationaux.

La question des relations dans le couple informe sur la gestion des rôles et du pouvoir en son sein. Cette gestion renvoie à une vision plus ou moins traditionnelle ou moderne de la place de l'homme et de la femme dans le couple. Une fois les jeunes installés dans leur propre vie de couple, de quels modèles s'inspirent-ils pour la répartition des tâches dans le ménage, pour la prise des décisions? Comment les jeunes adultes issus de l'immigration gèrent-ils cette relation? Observe-t-on des différences par rapport aux pratiques et aux représentations de leurs parents ou encore de leurs contemporains d'origine suisse?

Au cours de ce processus d'entrée et d'installation dans la vie adulte une autre dimension de la vie familiale apparaît à travers les liens nouveaux qui se tissent entre les enfants et leurs parents. La sortie du foyer familial signifie-t-elle un éloignement physique par rapport aux parents? Entraîne-t-elle une diminution de la fréquence des contacts ou au contraire le maintien de l'intimité à distance? Comment se tissent les liens de réciprocité entre première et deuxième génération? Quels liens de solidarité sont préservés et/ou se développent entre les générations?

Telles sont les principales interrogations que nous aborderons ici. Nous examinerons en particulier si, dans ce passage du foyer parental à la création du couple et de sa propre famille, on retrouve les mêmes similitudes que celles observées pour la formation et l'insertion professionnelle entre jeunes issus de l'immigration et jeunes nés Suisses, ou si dans le domaine privé ces parcours diffèrent. Notre thèse est que ce passage se fait selon des modalités spécifiques qui s'inscrivent dans le cadre d'une logique socioculturelle que Portes (1995), définit comme celle de l'« éthique du migrant ». Cette logique combine une farouche volonté de mobilité ascendante sur le plan socioprofessionnel avec une forte solidarité familiale intra- et intergénérationnelle. Traditionnellement la littérature sur les migrations a présenté ces dimensions comme antinomiques. Nous tenterons de montrer que, dans les cas des

jeunes nés Espagnols ou Italiens en Suisse, ces dimensions sont complémentaires et que la solidarité familiale est un outil pour mieux se positionner socialement dans un contexte perçu comme très compétitif. Les réponses aux interrogations posées fournissent des éléments empiriques pour étayer cette thèse.

Nous nous basons principalement sur les résultats d'une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 402 enfants d'immigrés espagnols ou italiens et de 203 adultes nés Suisses issus d'un milieu social similaire, résidant à Bâle et à Genève et âgés de 18 à 35 ans[1]. En outre, 58 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les jeunes (Bolzman et al., 2003). Cette enquête a été réalisée dans le cadre du Programme nationale de recherche suisse N° 39 « Migrations et relations interculturelles ». Si nous avons choisi ces nationalités c'est parce que les migrations espagnole et italienne sont les plus anciennes de l'après-guerre : ce sont celles qui, pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale, ont donné lieu à une « deuxième génération », numériquement importante et comptant une proportion significative de personnes âgées de plus de 18 ans. Par ailleurs, notre étude tient compte d'une deuxième génération définie par ses contours sociaux – enfants d'immigrés nés ou ayant fait la plupart de leur scolarité obligatoire en Suisse[2] –, incluant aussi bien les personnes naturalisées que celles qui ont gardé leur nationalité d'origine. Cette démarche évite ainsi le biais, très présent dans ce type d'études en Suisse où la nationalité n'est pas octroyée automatiquement aux jeunes nés dans ce pays, qui consiste à adopter une définition juridique de la deuxième génération, ne retenant que les personnes de nationalité étrangère[3]. Dans ce cas, ne pas prendre en compte les naturalisés aboutit nécessairement à écarter les populations qui sont en moyenne les mieux intégrées (Tribalat, 1995). Le type de démarche proposée permet également d'éviter un autre biais : celui de comparer à la fois des personnes d'origines sociales et nationales diverses, de sorte qu'on ne peut pas distinguer le rôle explicatif de chacun de ces facteurs lorsque des différences sont observées. Notre dispositif nous permet de mettre en parallèle les parcours des jeunes nés Italiens ou Espagnols et les trajectoires de leurs contemporains nés Suisses, issus d'un milieu social similaire[4], et de comparer ainsi principalement l'effet de l'origine nationale.

Durée de la cohabitation entre parents et enfants et expériences de vie indépendante

Les jeunes nés Espagnols ou Italiens quittent plus tard le foyer parental que les jeunes nés Suisses. Les deux tiers de ces derniers disposent, lorsqu'ils sont âgés de 21 à 25 ans, d'une résidence autonome alors que six sur dix des premiers logent encore chez leurs parents à cet âge. Cette cohabitation prolongée, qui correspond à une réalité observée dans toutes les sociétés industrielles (Galland, 1997), reflète peut-être une situation caractéristique des pays de l'Europe du Sud. Ainsi, Facchini (1995) constate qu'en Italie la moindre tendance au mariage et le recul de l'âge nuptial se sont traduits non pas, comme dans les autres pays européens, par une augmentation des cohabitations extraconjugales ou par la multiplication des personnes vivant seules, mais par une vie prolongée dans la famille d'origine.

Ce départ plus tardif des jeunes nés Italiens ou Espagnols est lié tant à des facteurs économiques que culturels, qui ne s'excluent d'ailleurs pas (Bolzman et al., 1999). Du point de vue culturel, le départ des enfants n'est envisagé que lorsque ceux-ci ont acquis leur indépendance financière, du fait de leur insertion durable dans la vie professionnelle, et sont donc en mesure de fonder leur propre ménage. Dans le cadre des entretiens qualitatifs, les parents soulignent à plusieurs reprises le devoir qu'ils ont d'aider leurs enfants à s'installer dans la vie adulte, jusqu'à ce qu'ils soient

« sistemati ». Les enfants, pour leur part, perçoivent cette cohabitation prolongée comme partie du devoir filial : partir plus tôt constituerait une offense aux parents, même si parfois ils souhaiteraient le faire. Comme le dit ce jeune d'origine espagnole : « J'ai quitté à 27 ans; les parents avaient un peu de la peine à l'accepter, parce qu'ils pensaient que j'allais habiter chez eux jusqu'à ce que je me marie ». Du point de vue économique, la cohabitation prolongée est liée à la difficulté qu'ont les parents d'assumer plusieurs loyers. La grande majorité des immigrés de la première génération appartient en effet aux couches populaires et leurs ressources économiques sont limitées. Une cohabitation prolongée permet notamment aux enfants d'épargner une partie de leur salaire en vue de leur installation ultérieure.

La tendance à vivre seul(e) est plus fréquente chez les jeunes nés Suisses : 29 % d'entre eux vivent cette expérience contre 18 % des jeunes nés Espagnols ou Italiens. En revanche, la proportion de personnes installées en couple (mariées ou pas) est semblable dans les deux groupes, soit 45 % et 44 % respectivement. Le partage du logement avec un colocataire autre que les parents ou un(e) partenaire sont rares : c'est le cas de 4 % des jeunes nés Suisses et de 3 % des jeunes nés Espagnols ou Italiens. Par ailleurs, 2 % des premiers et 1 % des seconds sont chefs d'un ménage monoparental.

Pour les enfants d'immigrés, le fait d'exercer un travail rémunéré est un facteur important dans le passage à un logement indépendant, qu'ils habitent alors seuls ou en couple. Comme nous l'avons évoqué plus haut, c'est lorsque l'on est en mesure d'assumer les frais d'un loyer que l'on peut quitter le foyer parental. Pour les jeunes nés Suisses, une activité rémunérée favorise également l'installation dans un logement individuel; en revanche, elle ne semble pas avoir d'influence sur l'installation en couple; dans ce dernier cas, ils se débrouillent pour couvrir par d'autres moyens les frais d'un logement indépendant, par exemple en recourant au salaire de leur « conjoint » ou avec l'aide de leurs parents[5].

Les femmes nées Suisses sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à cohabiter en dehors du mariage. Par ailleurs, et contrairement aux idées reçues, les femmes issues de l'immigration sont proportionnellement aussi nombreuses que leurs congénères masculins à vivre en couple sans être mariées (tableau 1).

Parmi les jeunes nés Suisses, les garçons quittent plus souvent que les filles le foyer parental pour vivre seuls, alors que ces dernières le délaissent plutôt pour vivre en couple.

Tableau 1
Pourcentages de célibataires vivant en couple, par sexe et nationalité d'origine (en %).

	Origine immigrée Hommes	Origine immigrée Femmes	Origine suisse Hommes	Origine suisse Femmes
%	21	23	17	32
N	130	110	75	63

Mariage, choix du conjoint, cohabitation pré-nuptiale, enfants

La grande majorité des enquêtés, qu'ils soient nés Suisses ou Espagnols/Italiens, se trouvent à un stade du cycle de vie où ils n'ont pas encore fondé leur propre famille: plus des deux tiers d'entre eux sont célibataires alors que seuls trois sur dix sont mariés. Cette proportion élevée de célibataires s'explique par le fait que, dans les

cohortes étudiées, l'on se marie rarement avant 25 ans, voire 30 ans. L'âge moyen au mariage est le même pour les jeunes issus de l'immigration et pour les « autochtones » : 26 ans pour les hommes, 24 ans pour les femmes.

Tant les hommes nés Espagnols/Italiens que ceux nés Suisses ont tendance à choisir une épouse munie d'un niveau d'instruction analogue ou inférieur au leur, alors que les femmes choisissent en majorité un conjoint d'un niveau de formation égal ou, plus rarement, supérieur au leur. L'homogamie est donc plutôt forte s'agissant du niveau de formation. Par contre, si l'on considère l'origine nationale du conjoint, 40 % des jeunes issus de l'immigration choisissent un partenaire né Suisse (50 % dans le cas des naturalisés) et une moitié un conjoint né Espagnol ou Italien, quel que soit le sexe du répondant. Ces jeunes se différencient ainsi nettement de leurs parents immigrés, presque tous mariés avec une personne de la même nationalité, voire de la même région. Ils se démarquent également des jeunes nés Suisses, qui se marient en majorité avec un(e) partenaire de la même origine nationale, encore une fois quel que soit le genre de la personne interrogée.

Les jeunes nés Suisses ont, dans leur grande majorité (9 sur 10), cohabité avant le mariage, alors que les enfants d'immigrés sont moins nombreux à avoir vécu une telle expérience, bien que ce soit le cas de deux répondants sur trois. Chez ces derniers, c'est parmi les hommes, les naturalisé(e)s et les personnes épousant un conjoint suisse que l'on trouve proportionnellement le plus grand nombre de personnes ayant vécu en concubinage avant le mariage.

Tableau 2

Proportion des personnes ayant fait une expérience de vie commune avec leur futur conjoint avant le mariage, par nationalité d'origine et par sexe (en %).

	Origine immigrée Hommes	Origine immigrée Femmes	Origine suisse Hommes	Origine suisse Femmes
%	77	54*	91	88*
N	43	65	34	24

* Écarts statistiquement significatifs entre femmes des deux origines

En effet, la presque totalité des hommes et des femmes nés Suisses se sont mariés après avoir cohabité pendant quelque temps avec leur futur conjoint; tel est le cas de trois fils d'immigrés sur quatre et d'un peu plus de la moitié des filles d'immigrés (tableau 2). L'écart est donc surtout important entre femmes nées Suisses et femmes issues de l'immigration.

Toutefois, si nous distinguons au sein de l'échantillon des enfants d'immigrés ceux qui ont acquis la nationalité suisse et ceux qui n'ont pas fait cette démarche, on constate que les premiers ont eu beaucoup plus souvent une expérience de vie commune avant le mariage que les seconds : 92 % et 71 % respectivement pour les hommes; 64 % et 38 % pour les femmes. Nous retrouvons des proportions similaires en comparant les personnes mariées avec un conjoint suisse et celles mariées avec un conjoint espagnol/italien. Les naturalisés et les personnes mariées avec un(e) Suisse sont donc presque aussi nombreux à avoir connu une expérience de cohabitation pré-nuptiale que les jeunes nés Suisses, alors que les non-naturalisés et les personnes mariées avec un conjoint de la même nationalité ont été moins nombreux à expérimenter la cohabitation pré-nuptiale.

D'après les témoignages des femmes nées Italiennes ou Espagnoles interrogées, la décision de vivre en couple avant le mariage entraîne souvent des conflits avec les

parents, surtout avec leur père; aussi une partie d'entre elles préfèrent renoncer à cette expérience de cohabitation afin d'éviter des tensions qu'elles estiment pénibles. Cette opposition des parents à la cohabitation est moins forte dans le cas des garçons qui, dans leur grande majorité, vivent cette expérience avant d'officialiser leur union. Il apparaît donc que le taux moins élevé de cohabitation pré-nuptiale parmi les femmes issues de l'immigration est principalement dû à leur souci d'éviter des conflits intergénérationnels. Cette situation témoigne du maintien d'un certain contrôle social communautaire sur les filles dans les groupes immigrés étudiés, mais ce contrôle est loin d'être massif, puisque nous avons constaté qu'un quart des jeunes femmes célibataires issues de ces communautés vivent aussi en couple.

En moyenne, les couples formés par les enquêtés nés Suisses ont leur premier enfant 1.7 années après le mariage (médiane = 1 année), alors que les couples formés par les enquêtés nés Italiens ou Espagnols ont leur premier enfant 2 ans après l'officialisation de leur union (médiane = 2 ans). Les différences sont donc faibles entre les deux groupes sur ce plan.

En général, les personnes qui ont vécu ensemble avant de se marier ont des enfants plus rapidement que celles qui n'ont pas cohabité. Cette tendance est plus forte chez les jeunes issus de l'immigration : ceux qui ont cohabité ont leur premier enfant 1.5 années après le mariage, alors que ceux qui n'ont pas cohabité attendent en moyenne trois ans avant d'avoir leur premier enfant; parmi les jeunes nés Suisses, ces moyennes sont respectivement de 1.8 et 2 ans. On peut donc en conclure que les descendants d'immigrés qui ont vécu en union libre décident de se marier lorsqu'ils sont sûrs de vouloir un enfant. Par contre, ceux qui n'ont pas expérimenté la vie de couple estiment nécessaire de vivre ensemble quelque temps avant de devenir parents.

Quant au nombre d'enfants, on ne trouve pratiquement pas de différence entre les deux populations de jeunes : les premiers ont 1.75 enfants en moyenne (médiane = 2) et les seconds 1.62 enfants en moyenne (médiane = 2). Cette similitude n'est guère étonnante quand on sait que l'Espagne et l'Italie figurent, avec la Suisse, parmi les pays où le taux de fécondité est le plus bas d'Europe.

Ajoutons que les femmes ayant déjà un enfant ont, quelle que soit leur origine nationale, leur premier enfant en moyenne à 26 ans, le plus souvent après la fin de leur formation^[6] et quelques expériences sur le marché de l'emploi. Les femmes nées Espagnoles ou Italiennes, tout comme leurs mères, ont ainsi une bonne maîtrise de leur fécondité. Les mères immigrées ont repoussé la venue de leur premier enfant en raison des contraintes liées à la migration; leurs filles, quant à elles, tiennent compte de leur trajectoire de formation et professionnelle.

La gestion du quotidien par le couple : la répartition des tâches et de l'autorité

Après avoir analysé la manière dont les interviewés entrent en mariage, examinons comment les personnes qui vivent en ménage, qu'elles soient mariées ou non, gèrent leur vie quotidienne. Nous nous intéresserons en particulier à la répartition des tâches et de l'autorité dans le couple.

Nous avons vu que les origines nationales des interviewés et leurs trajectoires sociales influencent leurs modalités d'entrée en mariage. En est-il de même pour l'organisation quotidienne de la vie du couple? On peut notamment se demander si, selon les origines nationales et la situation sociale des couples, prédomine plutôt un modèle indifférencié de répartition des tâches entre l'homme et la femme ou plutôt un modèle « traditionnel » où chacun a son domaine spécifique d'action et de décision.

En nous inspirant de Kellerhals et al. (1982), nous centrerons l'analyse sur trois domaines de division du travail, trois fonctions importantes pour le couple et pour la famille, qui doivent être assumés par les « conjoints » sans pour autant être assigné impérativement à l'un ou l'autre partenaire. Il reste donc une marge de manoeuvre qui permet aux individus de négocier leurs rôles au sein du couple. Ces trois domaines sont :

- La production externe qui assure l'apport des ressources matérielles nécessaires à la survie du groupe familial. C'est un flux de l'extérieur vers l'intérieur à travers le travail rémunéré.
- La production interne est composée du travail non rémunéré nécessaire à l'assimilation par le groupe des ressources tirées de l'extérieur. On rangera donc dans cette catégorie les tâches domestiques.
- Le pouvoir de décision concernant les ressources, en principe limitées, que l'on allouera à des objectifs fixés par le groupe. Autrement dit, il s'agit de voir dans le couple qui définit les priorités.

Nous nous intéresserons tout d'abord au travail des « conjoints ». En fait, ce qui est décisif en ce qui concerne le taux d'activité des conjoints est moins le mariage que l'arrivée d'un enfant. En effet, si l'on compare les taux d'activités des femmes mariées sans enfants des deux origines, ceux-ci ne diffèrent guère (environ 80 % dans chacune des populations). En revanche, la situation se modifie dès que les couples, mariés ou non, ont un enfant (tableau 3).

Tableau 3

Pourcentages de personnes vivant en couple qui exercent une activité lucrative selon le fait d'avoir ou non des enfants, leur origine nationale et leur sexe (en %).

	Origine immigrée Hommes	Origine immigrée Femmes	Origine suisse Hommes	Origine suisse Femmes
Sans enfants	84*	81	87	79*
Avec enfant(s)	100*	63	96	48*

* Écarts statistiquement significatifs entre les personnes sans enfants et avec enfants.

En général, la présence des enfants génère une augmentation du taux d'occupation des hommes des deux origines, phénomène lié à l'âge et vraisemblablement aussi à une responsabilisation plus grande du mari en tant que pourvoyeur des ressources économiques du foyer. On observe une très forte diminution du taux d'occupation parmi les femmes nées Suisses, alors que celle-ci est moins marquée chez les femmes issues de l'immigration, qui gardent un taux de participation au marché du travail supérieur à celui des premières, mais nettement inférieur au taux d'emploi des hommes de leur groupe d'origine.

On peut donc affirmer qu'en cas de cohabitation sans mariage, hommes et femmes, quelle que soit leur origine nationale, estiment qu'ils doivent apporter des ressources externes à leur foyer[7]. Le mariage sans enfants différencie peu les rôles « externes » des hommes et des femmes dans les couples d'origine suisse ainsi que dans ceux d'origine étrangère. La présence d'un enfant en revanche, induit une différenciation des rôles dans les couples, plus accentuée parmi les répondants nés Suisses. Ainsi, à l'encontre des stéréotypes sur le « traditionalisme » des enfants d'immigrés, on constate, en tout cas en matière de travail rémunéré, que les couples formés par les jeunes nés Espagnols ou Italiens continuent à faire appel plus souvent aux apports des deux conjoints que ceux formés par ceux nés Suisses. Tout se passe comme si, en matière de rapport à l'emploi, les femmes des deux origines suivaient les traditions de

leurs mères; les femmes espagnoles et italiennes de la première génération avaient, en effet, un taux d'activité bien supérieur à celui des femmes suisses de leur classe d'âge (Fibbi, Bolzman, Vial, 1999).

En outre, les femmes espagnoles et italiennes comptent souvent sur le soutien de leur mère ou belle-mère pour la garde des enfants, ce qui est plus rarement le cas pour les femmes nées suisses (26 % et 10 %), mobilisant ainsi une ressource familiale pour rester actives sur le marché du travail.

Au sein du couple, que celui-ci soit d'origine suisse ou immigrée, la répartition des tâches entre conjoints suit des modèles semblables, basés sur une certaine spécialisation des responsabilités dévolues à chacun. Lorsque la femme travaille à l'extérieur du foyer, l'homme s'investit un peu plus dans certaines activités domestiques, mais l'implication de la femme demeure prépondérante; l'égalité reste, sur ce plan, plus une représentation qu'une réalité. En ce qui concerne la prise de décision sur des sujets importants (montants à économiser, emploi de l'un ou de l'autre, etc.), les couples d'origine suisse décident davantage chacun dans son domaine d'activité (modèle d'autonomie), alors que ceux d'origine immigrée prennent plus souvent les décisions ensemble, une tendance déjà observée chez leurs parents (modèle synarchique) (Kellerhals et al., 1982). Les jeunes d'origine immigrée reproduisent l'habitus familial (Bolzman, Fibbi, Vial, 1997) qui confère à la femme le rôle de partenaire nécessaire dans la prise de décision.

De manière plus générale, on observe parmi les natifs suisses, une tendance à privilégier des modèles de couples caractérisés par la quête de l'épanouissement individuel et de l'autonomie de chaque conjoint, où l'on trouve certains traits de ce que Kellerhals et Widmer (2005) définissent comme les styles associatif ou parallèle; alors que l'on trouve chez les jeunes issus de l'immigration une tendance plus accentuée vers le style compagnonnage ou le style cocon, où la valeur du nous-couple revêt une importance plus centrale pour la gestion de la vie quotidienne.

Les relations intergénérationnelles et la solidarité familiale

Même lorsqu'ils quittent le foyer parental, les jeunes nés Espagnols ou Italiens continuent plus souvent que les jeunes nés Suisses à habiter à proximité du lieu de résidence de leurs parents : 21 % des premiers habitent dans le même quartier que leurs parents, ce qui est le cas de 12 % seulement des seconds. Par ailleurs, 17 % des jeunes nés Espagnols ou Italiens habitent dans un autre canton ou dans un autre pays que leurs parents, contre 31 % des jeunes nés Suisses. D'une manière générale, l'enracinement local est d'une génération à l'autre paradoxalement plus fort parmi les familles espagnoles ou italiennes que parmi les familles suisses. Comme le dit cette jeune femme italienne : « J'aimerais bien déménager, mais pas trop loin, peut-être dans le même immeuble. Ils ne s'y opposeraient pas, si je restais si près d'eux. »

Quel que soit leur niveau de formation, les enfants d'immigrés demeurent dans des proportions identiques dans le quartier de leurs parents[8]. On ne peut donc pas associer mobilité sociale et mobilité géographique; nous n'observons pas un déplacement des jeunes les mieux formés vers les périphéries urbaines. Trois types d'explication peuvent rendre compte de cette dissociation entre les deux phénomènes. La première hypothèse concerne la mobilité sociale des enfants qui serait seulement « apparente »; en effet, même avec un niveau élevé de formation, beaucoup d'entre eux sont en début de carrière professionnelle et n'ont pas encore les moyens d'accéder à des logements plus chers. La deuxième en revanche souligne la qualité sociale et affective des quartiers de la ville mais aussi des banlieues habitées par les immigrés, ce

qui pousse les jeunes de la deuxième génération à y rester. La troisième hypothèse met l'accent sur l'intensité des échanges intergénérationnels qui nécessite une proximité géographique entre parents et enfants.

Non seulement les enfants d'immigrés habitent plus souvent dans le même quartier ou la même ville que les parents, mais ils profitent de cette proximité géographique pour les voir très souvent (Tableau 4). Ainsi, presque trois quarts (70 %) des jeunes nés Espagnols ou Italiens voient leurs parents au moins une fois par semaine (la moitié plusieurs fois par semaine), ce qui n'est le cas que de la moitié des jeunes nés Suisses (54 %). Ces derniers voient un peu plus souvent leurs parents lorsqu'ils sont mariés – 63 % les voient au moins une fois par semaine – alors que, parmi leurs homologues nés Espagnols ou Italiens, la fréquence des rencontres avec les parents ne varie guère selon l'état civil.

Tableau 4
Fréquence des contacts directs entre les jeunes et leurs parents (aux dires des enfants) (en %).

	Origine espagnole/italienne	Origine suisse
Plusieurs fois par semaine	47	26
Une fois par semaine	23	28
Une à deux fois par mois	14	33
Moins d'une fois par mois	16	13
N	229	156

$P = .00$ $V = .27$

Par ailleurs, comme le signale la littérature (Lewis, 1990), la fréquence des contacts varie selon le sexe, en particulier parmi les jeunes issus de l'immigration : les femmes sont plus nombreuses à rencontrer plusieurs fois par semaine leurs parents que les hommes (55 % pour les premières ; 37 % pour les seconds). En fait, les femmes jouent un rôle plus important dans l'entretien de l'« intimité à distance » avec les parents, favorisant ainsi les échanges familiaux à divers niveaux.

La fréquence des contacts est une mesure de l'intensité de la relation entre les membres de la parenté. Diverses études montrent que, lorsque les enfants quittent le foyer parental, en particulier lorsqu'ils se marient et créent à leur tour leur propre famille, les ponts avec les parents sont loin d'être coupés (Pitrou, 1978). Certains auteurs utilisent même le terme de « famille étendue modifiée » pour mettre en évidence le maintien des liens affectifs, après la décohabitation, entre plusieurs générations d'une même famille (Roussel, 1976). D'autres auteurs parlent d'« intimité à distance » (Litwak, 1960) pour souligner le fait que les contacts sociaux au sein des ménages distincts peuvent être assez étroits entre membres de la parenté, même si ceux-ci tendent à devenir plus sélectifs au fur et à mesure que les liens de parenté se distendent (Coenen-Huther et al., 1994).

Pour ce qui est du contenu des échanges intergénérationnels, nous avons vu que les grands-parents italiens et espagnols fournissent plus souvent un soutien pour la garde de leurs petits enfants que les parents suisses, soutien qui s'avère précieux pour le travail professionnel des deux conjoints. En ce qui concerne l'accès à l'emploi des jeunes, le soutien des parents ou des relations de ces derniers compte peu : seuls 4 % des jeunes – d'origine immigrée ou suisse – ont trouvé leur emploi par cette voie. En revanche, près d'un jeune sur quatre a bénéficié de l'aide d'autres relations personnelles pour avoir accès à un emploi, en particulier de leurs camarades de promotion. Dans le cas des jeunes issus de la migration, la faible implication des parents est compréhensible, ces jeunes cherchant, et réussissant, le plus souvent à

s'insérer dans un milieu socioprofessionnel tout à fait différent de celui de leurs géniteurs; les relations professionnelles que ces derniers auraient pu nouer, et plus largement leur capital social, ne sont d'aucun secours pour leurs enfants. Ce n'est donc pas dans ce domaine que les jeunes de la deuxième génération peuvent compter sur une aide directe de leurs parents.

Les parents espagnols et italiens fournissent en revanche divers services quotidiens à leurs enfants : préparation des repas, aide pour la lessive, voiturage des petits-enfants, bricolage, etc. (Bolzman, Fibbi, Vial, 1997).

Nous avons demandé également aux jeunes s'ils aidaient leurs parents à réaliser certaines démarches telles que payer les factures, remplir la feuille d'impôts, s'informer sur les pensions de vieillesse et de retraite : 57 % des jeunes nés Espagnols ou Italiens disent apporter ce type d'aide à leurs parents contre 21 % des jeunes nés Suisses. Il est clair que les parents suisses ont vraisemblablement moins besoin d'assistance du fait qu'ils connaissent mieux les institutions et maîtrisent la langue, ce qui explique la différence observée. En effet, le niveau de l'aide varie en fonction inversement proportionnelle à la maîtrise de la langue locale par les parents. Ainsi, les jeunes naturalisés, qui viennent en général de familles maîtrisant mieux le français, aident un peu moins leurs parents pour les démarches que ceux restés étrangers : 49 % et 61 % respectivement. La différence entre Bâle et Genève est également importante : 75 % et 47 % respectivement de réponses positives. Or, à Bâle nous trouvons une proportion beaucoup plus élevée de parents immigrés ne maîtrisant pas l'allemand que des parents immigrés ne maîtrisant pas le français à Genève. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les jeunes soient davantage sollicités à jouer le rôle de médiateurs auprès des institutions.

Nous nous sommes intéressés également à l'aide potentielle que les enfants étaient prêts à fournir à leurs parents. Nous leur avons ainsi posé la question suivante : « Imaginez que, du fait de l'âge, vos parents – ou l'un d'eux – ne soit/soient plus en mesure de vivre de manière autonome. Laquelle des solutions suivantes vous paraît-elle la meilleure? » Trois réponses étaient proposées :

- le/les prendre chez vous, ou chez l'un de vos frères ou soeurs, avec l'aide des personnes spécialisées;
- lui/leur trouver une maison de retraite en Suisse (à Genève /Bâle pour les « Suisses »), et l'/les aider dans la mesure de vos possibilités;
- lui/leur trouver une maison de retraite appropriée en Espagne/Italie (ailleurs en Suisse) et le/les aider dans la mesure de vos possibilités;
- Les enquêtés pouvaient bien entendu donner d'autres réponses, également codées, (par exemple, faire garder le(s) parent(s) à domicile) ou avouer qu'ils n'avaient pas encore réfléchi à la question.

Tableau 5

Solution envisagée en cas de perte d'autonomie des parents selon l'origine nationale et le sexe (en %).

	Origine immigrée Hommes	Origine immigrée Femmes	Origine suisse Hommes	Origine suisse Femmes
Placement familial	54	62	39	47
Maison de retraite à proximité	14	22	34	36
Maison de retraite au lieu d'origine	10	6	12	8
Autre	9	3	3	5
N'a pas réfléchi/nsp	14	7	12	5
N	171	175	108	86

* Écarts statistiquement significatifs entre hommes espagnols/italiens et hommes suisses ; entre hommes et femmes espagnols/italiens.

On constate que la majorité des jeunes nés Espagnols ou Italiens (57 % contre 42 % parmi les jeunes nés Suisses) estiment de leur devoir de prendre en charge leurs parents lorsque ceux-ci ne pourront plus vivre de manière autonome. Il s'agit évidemment d'une éventualité théorique pour la grande majorité d'entre eux, qui n'ont pas été confrontés à une situation de ce type. Elle reflète cependant la valeur que les enfants attachent à la solidarité familiale et exprime une forme de réciprocité différée à l'égard des parents. Comme l'exprime cette femme : « Je n'accepterai jamais que mes parents aillent dans une maison pour vieux, parce que ça ne se fait pas. Je pense que dans ce domaine il y a une différence de mentalité entre Suisses et Italiens. »

Cette disponibilité des jeunes répond aux attentes élevées que les parents ont à leur égard dans ce domaine. Nous avons posé une question semblable aux Espagnols et Italiens âgés de plus de 60 ans dans une enquête récente. La réponse nettement préférée des parents de ces deux nationalités est de continuer à vivre à domicile et d'être pris en charge par leur famille ou celle-ci et des professionnels (Bolzman et al., 2004).

L'échange de services entre parents et enfants est ainsi globalement plus intense dans les familles espagnoles et italiennes que dans les familles suisses[9] : les parents espagnols/italiens ont en effet davantage besoin de soutien de la part de leurs enfants, pour les démarches administratives par exemple; en outre, les attentes sont plus fortes de part et d'autre. Les enfants de ces familles sont plus nombreux à penser qu'ils pourraient faire plus pour leurs parents que les enfants de familles suisses (42 % comparativement à 34 %).

Ce caractère soudé des familles immigrées contraste avec l'image médiatique de familles parcourues de tensions déchirantes, en particulier lors de l'adolescence des enfants. Nous observons que, si celles-ci sont bien réelles, elles existent dans des proportions similaires dans les familles suisses. De plus, elles semblent s'estomper lorsque les enfants atteignent l'âge adulte.

Remarques finales

L'intégration structurelle des jeunes issus de la migration sur le plan de la formation et de l'insertion professionnelle ne les amène pas, au niveau culturel, à l'adoption d'un style de relations familiales identique à celui des jeunes d'origine suisse. En effet, à travers les divers indicateurs passés en revue on observe à la fois des similitudes et des différences entre les jeunes d'origine immigrée et les jeunes nés Suisses quant aux modalités de passage du foyer parental à la formation de leur propre foyer. Pour ce qui

est des différences, on ne peut pas affirmer que celles-ci se conforment au schéma qui irait du traditionalisme des premiers à la modernité des seconds. Certes, les jeunes issus de l'immigration quittent à un âge plus tardif le foyer parental et expérimentent un peu moins souvent, notamment les jeunes femmes, la vie de couple avant le mariage. Mais, lors de la naissance des enfants, les jeunes femmes nées Espagnoles ou Italiennes restent plus présentes sur le marché du travail que leurs homologues nées Suisses.

Quant aux modèles élaborés respectivement par les jeunes couples d'origine italienne/espagnole et par leurs contemporains nés Suisses pour gérer leurs relations, les distinctions vont plutôt dans le sens d'une tendance un peu plus poussée, parmi les natifs suisses, vers des modèles caractérisés par la quête de l'épanouissement individuel et de l'autonomie de chaque conjoint, où l'on trouve certains traits de ce que Kellerhals et Widmer (2005) définissent comme les styles associatif ou parallèle; alors que l'on trouve chez les jeunes issus de l'immigration une tendance plus accentuée vers le style compagnonnage ou le style cocon, où la valeur du nous-couple revêt une importance plus centrale pour la prise des décisions.

Cependant, les différences entre jeunes adultes des deux origines apparaissent surtout au sur le plan des rapports intergénérationnels. Les jeunes nés Espagnols ou Italiens gardent une intensité plus élevée des relations et d'échanges de services avec leurs parents que les jeunes nés Suisses. Cette force des relations peut se comprendre à partir d'une sous-culture spécifique élaborée par les parents et incorporée par leurs enfants en lien avec deux dimensions : l'une associée à la culture populaire urbaine, l'autre à la condition immigrée. En effet, la vie des classes populaires est, comme le rappelle Hoggart (1970), une vie dense et concrète, dans laquelle l'accent est mis sur le groupe familial, avec la solidarité domestique érigée en valeur centrale. La seconde dimension accentue les caractéristiques liées à la première : la relation entre parents et enfants se trouve renforcée du fait que seule une partie de la famille des immigrés vit en Suisse, ce qui conduit « à se serrer davantage les coudes » entre ceux qui sont là, afin de mieux affronter les défis du contexte de résidence.

Cette sous-culture se construit à travers le temps. En premier lieu, les liens de couple se renforcent, la femme acquérant le rôle de partenaire nécessaire dans la conception et la réalisation du projet migratoire; cet habitus s'étend ensuite aux liens intergénérationnels, soudés autour d'un projet de mobilité sociale centré sur la « deuxième génération ». La forte solidarité entre parents et enfants apparaît ainsi comme un atout permettant d'améliorer la condition sociale de la famille d'une génération à l'autre.

Michèle Vatz Laaroussi (2001), dans son étude sur les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France, signale l'existence de quatre grandes stratégies : compétition, mobilisation des réseaux, communautaire et différentialiste. Il apparaît que les familles espagnoles et italiennes étudiées s'inscrivent majoritairement dans une stratégie de compétition, d'ailleurs la plus utilisée, selon l'auteure, par les familles migrantes. Il s'agit de se positionner face à un environnement perçu comme très concurrentiel. La mobilisation familiale est une ressource importante face à un contexte qui ne fait pas des cadeaux. C'est une condition nécessaire à la réussite scolaire et professionnelle des enfants. Notre recherche fournit plusieurs éléments empiriques qui vont dans ce sens : les jeunes issus de la migration perçoivent la société suisse comme beaucoup plus clivée et conflictuelle que ceux nés suisses. Mais, ils perçoivent en même temps les barrières existantes comme surmontables, à condition d'avoir de la volonté. La réussite leur paraît donc imputable avant tout aux efforts

individuels plus qu'aux déterminismes sociaux. La famille constitue néanmoins un point d'appui indispensable pour se situer de manière efficace face à la concurrence.

Divers auteurs attribuent par ailleurs les bonnes performances scolaires et professionnelles des jeunes issus de la migration, par delà les déterminismes sociaux, à une volonté farouche de réussir dans la vie afin de compenser les privations des parents, de mener à terme la réalisation de leur projet migratoire. Cette volonté de réussite pourrait être un effet de la socialisation familiale, contexte dans lequel les jeunes d'origine immigrée auraient appris ce que Portes (1995) appelle l'« éthique du migrant », qui répond aux nombreuses frustrations et sacrifices par un engagement individuel intense centré sur le travail personnel et l'épargne.

En synthèse, leur style particulier de relations intergénérationnelles ne constitue pas un handicap pour eux sur le plan de l'insertion professionnelle. Une telle stratégie familiale ne peut cependant s'affirmer et se consolider que dans un contexte socio-économique relativement favorable qui rend plausible la perspective d'une amélioration de statut grâce à la formation. En effet, de faibles opportunités scolaires et la perception d'une absence de fair play sur le marché du travail rendraient inutile leur motivation à l'étude de même que leur orientation vers l'« achievement », comme on a pu l'observer dans d'autres contextes (Wrench, Rea, Ouali, 1999).

Bibliographie

- BOLZMAN, C., FELDER, R. et L. ROSSEL (2004), « Jeunes requérants d'asile séparés de leurs parents: Quelle transition vers la vie adulte ? », in *InterDialogos*, Neuchâtel, N°1, 1-6.
- BOLZMAN, C., FIBBI, R. et M. VIAL (1997), « Espagnols et Italiens proches de la retraite: structure et fonctionnement du réseau familial », in P. Béday et C. Bolzman, Ed., *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs. Familles, migrations, cultures, travail social*, Genève, Editions IES, 159-183.
- BOLZMAN, C., FIBBI, R. et M. VIAL (1998), *Les migrants âgés en Suisse*, Rapport au FNRS, Programme national de recherche N°32, Genève, IES et Université de Lausanne.
- BOLZMAN, C., FIBBI, R. et M. VIAL (2003), *'Secondas-Secondos'. Le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*, Zurich, Seismo.
- BOLZMAN, C., EL-SONBATI, J., FIBBI, R. et M. VIAL (1999), « Liens intergénérationnels et formes de solidarité chez les immigrés. Quelles implications pour le travail social? », in Bolzman C. et Tabin, J.-P. Ed., *Populations immigrées: Quelle insertion? Quel travail social?*, Genève et Lausanne, Les Editions IES et EESP, 77-90.
- BOLZMAN, C., PONCIONI, R. et M. VIAL (2004), *Elderly Immigrants Care in Switzerland*, Final report MEC-WP2 5th Framework, Genève, Institut d'études sociales.
- BOURDIEU, P. (1980), *Questions de sociologie (La jeunesse n'est qu'un mot)*, Paris, Minuit.
- COENEN-HUTHER, Jo., KELLERHALS, J. et M. VON ALLMEN (1994), *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- ECKMANN-SAILLANT, M., BOLZMAN, C. et G. DE RHAM (1994), *Jeunes sans qualification. Trajectoires, situations, stratégies*, Genève, Les Editions IES.
- FACCHINI, C. (1995), « En Italie... Les femmes et la solidarité entre les générations », in Pitaud Ph. et Vercauteren R. Ed., *L'intergénération en Europe*, Ramonville, Erès, 51-72.
- FIBBI, R., BOLZMAN, C. et M. VIAL (1999), « Italiennes et Espagnoles en Suisse à l'approche de l'âge de la retraite ». *Revue européenne des migrations internationales*, 15, 2, 69-93.
- GALLAND, O. (1985), *Les jeunes*, Paris, La Découverte.
- GALLAND, O. (1997), « L'invention de la jeunesse », *Projet*, 251, 7-18.
- GORDON, M. (1964), *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion and National Origins*, New York, Oxford University Press.
- HELD, T. et R. LEVY (1975), *Femme, famille et société*, Vevey, Delta.
- HOGGART, R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- HUTMACHER, W. (1993), *Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire*, Genève, Service de la Recherche Sociologique.
- KELLERHALS, J., PERRIN, J.-F., STEINAUER, G., VONÈCHE, L. et G. WIRTH (1982), *Mariages au quotidien*, Lausanne, P.-M. Favre.
- KELLERHALS, J. et E. WIDMER (2005), *Familles en Suisse: les nouveaux liens*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- LEWIS, R. A. (1990), "The Adult Child and Older Parents", in Brubaker T., *Family Relationships in Later Life*, London, Sage.
- LITWAK, E. et S. KULIS (1987), "Technology, proximity and measures of kin support", *Journal of Marriage and the Family*, 49, 649-661.
- PIGUET, E. (1999), « Quelques éclairages sur les jeunes issus de l'immigration en Suisse », *Migrations Sociétés*, 1162, 77-86.

- PITROU, A. (1978), *Vivre sans famille? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat.
- PORTES, A. (Ed.) (1995), *The Economic Sociology of Immigration*, New York, Russel Sage.
- ROUSSEL, L. (1976), *La famille après le mariage des enfants. Etude sur la relation entre les générations*, Paris, PUF-INED.
- TRIBALAT, M. (1995), *Faire France: une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- TRIBALAT, M. (1996), *Jeunes d'origine étrangère en France*, Paris, Futuribles.
- VATZ LAAROUSSI, M. (2001), *Le familial au coeur de l'immigration*, Paris, L'Harmattan.
- VILLENEUVE-GOKALP, C. (1997), « Le départ de chez les parents: définitions d'un processus complexe », *Économie et Statistique*, 304-305.
- WANNER, P. (2004), *Migration et intégration. Populations étrangères en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.
- WRENCH, J., REA, A. et N. OUALI (Ed.), (1999), *Migrants, Ethnic Minorities and Labour Market. Integration and Exclusion in Europe*, Houndsmills, Macmillan Press Ltd.